

# MAAD9<sup>3</sup>

## Présentation Projet 2007



MAAD9<sup>3</sup>

Siège social : Le Deux Pièces Cuisine 42 av Paul Vaillant Couturier 93150 Le Blanc-Mesnil

Bureau : c/o Cités Musiques/Métafort 4 av de la Division Leclerc 93300 Aubervilliers

Téléphone : 01 43 11 25 02 Fax : 01 43 11 25 01 email : [maad93@free.fr](mailto:maad93@free.fr)



## Avant Propos

A l'instar des autres départements franciliens, une dynamique de mise en réseau des lieux de musiques actuelles/amplifiées en Seine Saint Denis a conduit à la création d'une association constituée de personnes morales porteuses de lieux dédiés (studios de répétition et/ou lieux de formation et/ou salles de concert), représentées par les professionnels qui conduisent ces structures.

CHROMA/ZEBROCK a largement participé aux réflexions liées à la création de ce réseau. De part la nature statutaire de MAAD 93 et le champ qu'il doit occuper, Edgar GARCIA a conclu comme la majorité des différents responsables de lieux, qu'il était logique et clair de créer une structure spécifique. MAAD 93 apparaît aujourd'hui comme différent et additionnel à l'action de CHROMA.

## Présentation

La démarche première de ce réseau départemental est de coordonner des équipements quotidiennement en contact avec des musiciens et des publics, ceci afin d'optimiser leurs engagements dans une mission de service public et de valoriser leurs fonctionnements, leurs spécificités et leurs fonctions complémentaires.

Les lieux qu'il représente défendent des projets culturels attachés à l'accompagnement des pratiques, à la création et à la diffusion des musiques actuelles/amplifiées dans le département. MAAD 93 se place comme force de proposition afin que le développement de ce secteur de la culture soit mieux compris et mieux organisé grâce au travail d'équipes mieux formées.

Dans ses statuts figurent les objectifs suivants :

- contribuer à la réflexion locale sur la place des musiques actuelles amplifiées, les modes de fonctionnement et les rôles complémentaires des lieux en ce domaine,
- contribuer à l'amélioration des réponses proposées en matière d'accompagnement des pratiques musicales, de diffusion d'artistes amateurs et professionnels, de croisements des publics et de formation des encadrants,
- réaliser toute action de communication visant à promouvoir les actions du réseau de lieux de musiques actuelles,
- développer les partenariats et rechercher les soutiens nécessaires.

Les membres fondateurs, membres du Conseil d'Administration de MAAD 93 sont :

**Le Deux Pièces Cuisine / Blanc-Mesnil** représenté par son directeur Eric PARIS, Président  
**Canal 93 / Bobigny** représenté par son directeur Mark GORE, Vice-Président  
**Le Cap / Aulnay-sous-bois** représenté par son directeur Mohamed BELDJOUDI, Trésorier  
**La Pêche / Montreuil** représenté par son directeur Pierre BERTRAND, Secrétaire

**Le Café Culturel / Saint-Denis** représenté par son administratrice Judicaël ROCHUR  
**L'Argo'notes / Montreuil** représenté par son programmateur Stéphane MOQUET, coordinateur du Pôle ressources musiques du monde 93  
**L'OMJA / Aubervilliers** représenté par son directeur Kamel DAFRI, directeur du festival Villes des Musiques du Monde  
**Le Pôle musical d'Orgemont / Epinay-sur-Seine** représenté son directeur Daniel NEULAT

Récemment rejoints par les adhérents simples :

**Le CECB / Le Bourget** représenté par son administratrice Cécile JOSSEAUME  
**Le Triton / Les Lilas** représenté par son directeur Jean-Pierre VIVANTE

## Projet 2007

### 1. Une ambition culturelle au service de la démarche artistique des musiciens

Les projets des lieux du MAAD 93 s'inscrivent sans ambiguïté dans le champ de la Culture.

Parfois nés des dynamiques socioculturelles ou d'éducation populaire des villes, ces lieux ont évolués depuis vingt ans. Les plus récents se sont construits dans le cadre de politiques culturelles. Ils sont revendiqués en tant que tels par les élus ou les conseils d'administration qui ont souhaité leur développement.

Les directeurs artistiques, responsables de ces lieux, affirment aujourd'hui une ambition, celle de positionner l'artiste au cœur des enjeux de développement de notre société. Ils sont déterminés dans leur recherche de soutien aux démarches artistiques indépendantes, iconoclastes et positionnent l'art et la création au-dessus de la culture de masse.

Le MAAD 93 entend donc apporter des précisions sur le rôle parfois mal connu des structures qu'il représente :

1/ par l'ouverture à la collaboration dont font preuve les lieux :

- en coopérant très régulièrement et avec beaucoup de disponibilité avec les grandes initiatives culturelles soutenues par le Conseil général de Seine Saint Denis (Banlieues Bleues, actions Zebrook, Agir pour la culture, réseau Baicila, festivals Africolor, Villes des Musiques du Monde, opération 93 Slam Caravane...).
- en s'ouvrant localement aux expérimentations les plus originales avec des institutions culturelles comme les théâtres, les écoles de musique notamment sur les questions de l'enseignement, de l'aménagement du territoire et du croisement des publics.

2/ au regard des témoignages des musiciens de plus en plus nombreux en résidence sur les lieux de musiques actuelles. Ceux-ci affirment compter sur le soutien, le travail de fond et la rencontre avec les publics qui sont fournis par leur lieux de résidence et de compagnonage.

Pour exemple les résidences en place depuis quelques années :

**Le Cap :**

En 2006 : Hubert COLAU, Thierry ROBIN, Daniel WARO.

**Le Deux Pièces Cuisine (en collaboration avec le FORUM) :**

De 2001 à 2006 : Ogres de Barback (+ enregistrement de l'album Pitocha), Charlotte etc, Barbara Carlotti, Casey , D de Kabal, Fantazio, Tarace boulba.

**La Pêche :**

15 formations en résidence : 5 permanents (comme Tarace boulba, 93 Lyrixx, Démolisha Dj's ) + 10 résidences courtes.

**PMO :**

En 2006 : Henker, Elzef, Austine. Auparavant : Les Ongles Noirs, Kool Shen, Royall Gala.

**Canal 93 :**

En 2006 (liste non exhaustive) : Souad Massi, Tchéky Karyo, Amine, Anouch, Anaïs Kaël, Berg San Nipple, Mehdi, Slimani et Nouria Rovira Salat (danse), Compagnie des acharnés et Mohamed Rouahbi pour "Vive la France" (création théâtrale et musicale/ Co Production).

**CECB :**

En 2006 : le groupe 1G2+ en résidence de création, et en pré-production les groupes : Tsiganadia, Demain j'arrête, Thomas Pitiot.

En 2003 : Moribayassa (création d'un spectacle ciné-concert).

**Le Triton :**

ZAM (Vincent Courtois - Olivier Sens - Benoit Delbecq - Hasse Poulsen) en 2002, 2003 et 2004, Elise Caron en 2005, Médéric Colligon Jus de Bocse en 2006, Rigolus en 2007.

**L'Argo'notes :**

Zanzibar, Adriana Pedrolo, Yan Vagh, Eko Eko en 2006, Déviation en 2007.

## 2. Un secteur revendiquant la diversité culturelle

### *Une situation paradoxale*

Si les musiques actuelles sont massivement représentées dans les pratiques culturelles des Français, qu'il s'agisse de l'écoute de disques, de la fréquentation de concerts ou de la pratique instrumentale, elles sont loin de bénéficier d'un support des institutions publiques à la hauteur de cet engouement, en témoigne la part qui leur est allouée dans le budget du Ministère de la Culture (2%).

Face à cette incohérence, il est apparu logique aux membres de MAAD 93 de structurer leur secteur afin de défendre la diversité culturelle qu'ils placent au centre de leurs projets.

### *Alternative à l'uniformisation médiatique*

Il nous paraît aujourd'hui indispensable d'opérer une distinction entre le secteur marchand des musiques actuelles et leur secteur non marchand.

En effet, nous vivons actuellement une situation où le secteur marchand vend la pluralité de l'offre mais, sous la pression de l'impératif économique, concentre ses efforts sur un petit nombre de produits culturels les plus rentables. Ceci avec l'aide de la puissance des médias, eux-mêmes demandeurs de produits sur lesquels il est facile de communiquer.

C'est donc aussi dans les lieux de musiques actuelles que se joue la défense de la diversité culturelle : par l'accompagnement de jeunes créateurs construisant leur expérience et cherchant leur public, comme par l'encouragement de l'engagement sur la durée des artistes professionnels indépendants.

### *La diffusion*

L'enjeu pour les artistes, au-delà de l'aide à la création, est de trouver des opportunités d'être diffusés. A quoi cela sert-il d'aider la création d'œuvres du domaine du *spectacle vivant* si celles-ci ne peuvent pas *vivre* devant un public ?

Sur ces différents angles, les structures adhérentes du réseau MAAD 93 souhaitent tenir une position claire et sans ambiguïté. Le rôle du réseau consiste à mettre en évidence les moyens déployés par les lieux pour maintenir cette diversité culturelle et être force de proposition afin d'aller plus loin.

Mais cet engagement de service public doit être accompagné par des moyens publics : pour permettre une diminution de la précarité des emplois permanents et artistiques du secteur, pour améliorer les conditions d'accueil du public et permettre leurs croisements, pour asseoir le fonctionnement des lieux dans une perspective pluriannuelle plus solide.

### 3. Les travaux à engager en 2007

#### *Un état des lieux fondé sur la complémentarité et la mutualisation*

Les adhérents du MAAD 93 souhaitent mettre en place une démarche d'état des lieux permanent. Véritable livre ouvert sur les pratiques et réalités de travail des structures, l'état des lieux constituera un outil de recherche, d'évaluation et d'information sur les musiques actuelles en direction des acteurs, des institutions et des publics en Seine Saint Denis.

Pour les adhérents du MAAD 93, il est important de faire apparaître, en plus d'informations chiffrées, la **diversité des lieux du réseau, leurs spécificités**. Il doit mettre en lumière les actions culturelles locales, ainsi que leur rayonnement sur tout le territoire de la Seine Saint Denis.

Pour répondre à ce désir d'insister sur le qualitatif, les adhérents ont décidé de construire une présentation des lieux du réseau sous la forme d'une **cartographie** qui illustrerait ainsi les complémentarités, en **indiquant les différentes compétences et fonctions** remplies par les structures.

Le développement d'un tel observatoire s'inscrira dans la durée, et en coordination avec les projets d'étude permanente menés au niveau régional par le RIF (Réseau en Ile de France, Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles amplifiées en Ile de France), et en concertation nationale avec la Fédurok.

A titre indicatif sur la richesse des pratiques, les dix lieux du réseau accueillent à l'année environ 800 groupes en répétition soit plus de 3000 musiciens, et presque 50 000 spectateurs en concert. Les activités pédagogiques concernent 1500 élèves ou pratiquants en ateliers.

#### *Une plaquette de communication*

Le projet commun des membres du MAAD 93 prévoit également la réalisation d'un outil de communication commune à destination du public. Sous forme de **trimestriel gratuit**, cet organe d'information présentera la programmation des concerts, mais aussi des informations fouillées sur l'actualité des lieux du réseau (missions et profils des équipes, loupe sur des créateurs, choix de programmation, rôle du lieu dans son environnement). Il atteindra ainsi des objectifs de communication mutualisée, de croisement et de formation des publics.

#### *Du croisement des équipes à la formation continue*

Trois axes concernant la formation :

##### 1/ Bien connaître son secteur

Partant du principe que la force d'un réseau vient de la connaissance mutuelle de ses membres, le MAAD 93 souhaite mettre en place un **parcours de lieu en lieu**, destiné à permettre la rencontre des équipes et des musiciens. Ce parcours sera ponctué de visites, de débats ou encore d'actions croisées. Il pourra aussi intégrer des rencontres avec des élus (locaux, départementaux, régionaux), afin d'exposer au grand jour les pratiques musicales actuelles, et de débattre de leur place dans les politiques culturelles des collectivités.

##### 2/ Régisseurs

L'autre axe fort du volet formation au sein du MAAD 93 porte sur un **programme spécifique destiné aux régisseurs** (ou animateurs, accompagnateurs) de studio, encadré par les acteurs mêmes des lieux (directeurs, intervenants, formateurs), et permettant d'établir un "bilan des compétences" et des projets de perfectionnement pouvant s'inscrire dans des plans de formation pluri-annuels.

3/ Professeurs, intervenants et écoles de musique.

Le MAAD 93 se propose également de développer des partenariats sur différentes actions de formation conduites par des opérateurs départementaux comme Cités Musiques **sur la formation de professeurs d'écoles de musique** et d'intervenants sur les spécificités des musiques actuelles.

#### *Accompagnement des musiciens*

1/ Développer **les résidences de création** et d'implantation.

A l'instar des théâtres, le MAAD 93 portera soutien aux projets des lieux souhaitant travailler en profondeur. Il est essentiel pour développer cette perspective de faire en sorte que les moyens consacrés aux structures du réseau soient reconsidérés pour permettre la mise en place de résidences dans de bonnes conditions d'accueil, à la fois technique et humain. Le MAAD 93 développe une charte portant cette exigence et compte sur son éclairage pour que les politiques publiques soient développées dans le sens de cette exigence. Tout accompagnement des artistes dans leurs démarches de recherche de soutien financiers pourra se faire avec le savoir faire et la reconnaissance des lieux et de leurs directeurs artistiques.

2/ Aide au quotidien des groupes en voie de professionnalisation.

Le MAAD 93 repère et accompagne des groupes de Seine Saint Denis. Dans l'immédiat, le réseau se structurant, il est proposé de développer cette dimension à partir des dispositifs existants :

- avec Chroma et son dispositif "Grand Zebroek", dans le cadre de l'accueil de groupes en développement au sein des lieux du réseau.
- dans le cadre du programme "Itinérance" développé par le RIF (les salles des autres départements franciliens reçoivent une bourse pour programmer ces groupes repérés, et elles rémunèrent individuellement les musiciens, avec fiche de paie ou contrat d'engagement).

3/ En soutien aux groupes amateurs.

- par la lisibilité de cette « cartographie des fonctions » proposée dans l'état des lieux.
- par la mise en place d'actions de formation articulées autour de la **rencontre entre des groupes amateurs et des artistes professionnels en résidence** dans les lieux du réseau MAAD 93.

4/ En participant à la réflexion collective sur la place, le rôle du musicien, sa formalisation d'une démarche artistique, ses prises de position. Ceci dans le cadre des rencontres "Artistes en permanence" et d'un **blog**, complémentaire au site développé par Zebroek.

5/ En tant que relais de plusieurs actions relevant du domaine des musiques actuelles amplifiées :

- membre du RIF, le MAAD 93 participera aux modules de formation pédagogique des groupes, organisés dans les départements, et proposant des ateliers thématiques (communication, contrats du disque et spectacle, droit des associations...) et des rencontres avec divers professionnels de la musique (programmateurs, tourneurs, distributeurs, avocats...).
- le MAAD 93 relaie les campagnes d'action de santé publique de l'association Agi-son, qui met en œuvre un programme de **sensibilisation aux risques auditifs** induits par l'écoute prolongée et à fort volume de musique. Tous les lieux du réseau sont donc dotés d'affiches de sensibilisation et de bouchons auditifs mis à la disposition du public des concerts et des musiciens des studios.